



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 juillet 2016

CCI : Face à un ministère qui ne tient pas sa parole, la FAGE suspend sa participation aux négociations master !

Alors qu'il avait, en avril dernier, annoncé son lancement pour la rentrée et pressé les universités volontaires d'oeuvrer aux préparatifs, le ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche a semblé t-il annoncé la semaine dernière son désengagement dans l'expérimentation du contrôle continu intégral (CCI). "*Sembler t-il*" puisque personne au ministère n'a eu l'élémentaire correction d'en prévenir officiellement les parties prenantes.

En avril dernier, notamment suite aux interventions de la FAGE, **Thierry Mandon s'engageait en effet à permettre l'expérimentation du contrôle continu intégral dans plusieurs universités.**

Afin de définir les périmètres de cette expérimentation, les équipes des universités d'Avignon, Bordeaux, Brest, Lyon 1 et Strasbourg ont travaillé d'arrache-pied pour mettre en place et adopter les modalités de cette expérimentation pour la rentrée 2016, et faire remonter au ministère les informations souhaitées dans les temps. Par leur mobilisation volontaire elles ont souhaité saisir l'opportunité d'une telle révolution pédagogique pour les étudiants.

La semaine dernière pourtant, alors même que les 5 conseils d'administration avaient acté le principe et les modalités de leur participation à cette expérimentation, le Ministère a décidé d'enterrer cette dernière en refusant d'inscrire à l'ordre du jour du CNESER le débat relatif à l'arrêté permettant de mener cette expérimentation dès la rentrée, et ce, sans en informer directement les parties prenantes concernées.

La FAGE s'indigne du mépris dont est empreinte la méthode utilisée par le ministère et du manque de considération pour le travail mené par les communautés des cinq établissements concernés. Ce recul n'est pas seulement un pas en arrière dans la rénovation des pratiques pédagogique de l'Université, c'est aussi et avant tout la traduction d'**un déni de confiance envers la capacité des communautés de terrain à innover ainsi que dans leur capacité d'oeuvrer collectivement, en bonne intelligence, à la réussite des étudiants.** Le Ministère a choisi de mettre à mal la logique de l'autonomie pédagogique des équipes pour des raisons inconnues, **favorisant une forme de centralisme délétère pour notre enseignement supérieur et les forces vives qui oeuvrent chaque jour à le rendre meilleur.**

La FAGE demande à ce que le Ministère tienne parole et permette aux équipes pédagogiques de mettre en place l'expérimentation du contrôle continu intégral, comme convenu.

La FAGE estime que les conditions du dialogue avec le ministère sur les négociations actuelles autour de la réforme du master **ne permettent pas de garantir une issue positive aux étudiant.e.s concernant le sujet de la sélection.** Les risques étant trop élevés, **la FAGE suspend sa participation aux négociations master**, refusant d'être à nouveau dupée par un ministère qui ne tient pas sa parole.

contacts presse

Sophie Boury
Attachée de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
sophie.boury@fage.org

Alexandre Leroy
Président de la FAGE
06 86 63 41 44
president@fage.org

5 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNQUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP